

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et clé nos valeurs environnementales, **en tant que coureur de l'évènement :**

TRAIL DU TIGRE – DIMANCHE 04 OCTOBRE 2020, je m'engage à :

- 1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particuliers dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains. distanciation physique).
- 2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires.
 1. Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie
 2. Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée
 3. Ne pas cracher au sol
 4. Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle
 5. Ne pas jeter de déchets sur la voie publique
 6. Respecter et Laisser les lieux publics propres
 7. Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (de poche à eau, gourde. flasque, bouteille, gobelet...).
- 3/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.
- 4/ Comprendre qu'en prenant part à l'évènement je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.
- 5/ Accepter, en prenant part à l'évènement que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).
- 6/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants et à fortiori en altitude.
- 7/ Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours.
- 8/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.
- 9/ La mise en place du protocole sanitaire coureur est une obligation pour l'organisation de la course 2020

J'accepte la chartre du coureur en la validant pendant mon inscription en ligne sur Njuko en cochant la case dite.

REGLEMENT A APPLIQUER POUR LE TRAIL DU TIGRE :

- Respecter le protocole de sécurité mis en place par l'organisateur : le CCAM.
- Port du masque obligatoire sur le site de la gare.
- Utilisation régulière du gel hydro alcoolique sur le site de la Gare.
- Respecter les distances de sécurité.
- Retrait des dossards au niveau du car podium en respectant le protocole de sécurité.
- Respecter l'organisation au niveau du départ mise en place par le CCAM :
 - o 9h00 : départ du 24 kms – 10 coureurs toutes les minutes.
 - o 9h30 : départ du 12 kms – 10 coureurs toutes les minutes.
- Inscriptions limitées à 250 coureurs pour le 24 kms et 250 coureurs pour le 12 kms.
- Port du masque sur ligne de départ - le participant peut l'enlever au panneau à 500 mètres du départ, sans le jeter sur la voie publique.
- Remise du masque au panneau à 500 mètres de l'arrivée, pour le garder ensuite sur le site de la Gare.
- Respecter les distances de sécurité sur les 2 parcours. (avec les autres coureurs et lors de croisement avec les autres disciplines)
- Une fois la ligne d'arrivée franchie, le coureur enlève sa puce lui-même pour la mettre dans la boîte mise à sa disposition (pour désinfection)
- Le coureur enlève lui-même son dossard pour le mettre dans la poubelle mise à disposition.
- 1 point eau à mi-parcours du 24 kms – pas de ravitaillement.
- Le CCAM ne peut pas mettre des douches à la disposition des coureurs à l'arrivée.
- Les participants s'engagent à respecter le protocole de l'organisateur sur le site de la gare, après la course.
- Les 3 premières femmes des deux parcours seront récompensées.
- Les 3 premiers hommes des deux parcours seront récompensés.
- Gobelet personnel obligatoire pour :
 - Zone café au départ.
 - Zone point eau du 24 kms.
 - Zone point eau et bar à l'arrivée.
- 1 jeton sera remis à chaque participant au retrait des dossards et aux inscriptions pour avoir 1 sandwich et 1 boisson à l'arrivée.

